

Charte de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) & du développement durable

En mouvement pour demain





Table des matières

Charte de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)
et du développement durable

| | |
|----|-------------------------------|
| 4 | Message des présidents |
| 6 | En mouvement pour demain |
| 12 | Axe I : Environnement |
| 14 | Axe II : Employeur |
| 16 | Axe III : Finance et produits |
| 18 | Axe IV : Ancrage régional |
| 20 | Informations et contact |

Afin de faciliter la lecture du présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent aussi bien les femmes que les hommes.

Message des présidents

En 2021, le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais (BCVs) a adopté une nouvelle vision stratégique déployée par la Direction générale sur la période 2022 – 2025. Dans un marché hautement concurrentiel, la BCVs se positionne notamment sur les questions de durabilité, de digitalisation et de responsabilité entrepreneuriale. Désireuse de s'adapter aux nouvelles attentes et habitudes de consommation de sa clientèle, notamment une utilisation accrue des canaux numériques, **la Banque adopte de nouveaux axes stratégiques articulés autour de quatre valeurs :**

- **La compétence ;**
- **L'innovation ;**
- **La proximité ;**
- **La durabilité.**

Pour la première fois en 2023, la BCVs publie sa Charte de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) & développement durable dans le but de communiquer les axes sur lesquels elle met l'accent dans le domaine de la durabilité. Quatre axes qui sont détaillés dans le Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) & développement durable 2022 accessible en ligne sur son site internet.

L'offre en matière de produits respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance est par ailleurs élargie. Entreprise responsable, la BCVs poursuit de manière importante ses efforts en matière de réduction de ses propres émissions de gaz à effets de serre. Elle est titulaire de différents labels attestant de son engagement en faveur de la durabilité. Réévaluée régulièrement à travers ce biais notamment, son objectif n'est autre que de continuer à maintenir ce cap et d'aller de l'avant dans ce domaine.

La BCVs étudie également les meilleurs indicateurs de risque climatiques à appliquer et cherche à compléter ses données, en particulier pour le domaine des crédits et des placements financiers. Un projet a été initié afin de mettre en œuvre d'ici fin 2023 les directives publiées en juin 2022 par l'Association suisse des banquiers (ASB) :

- Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune ;
- Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

La BCVs a pour ambition de contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) de la manière suivante :

- En matière d'investissement, elle propose à sa clientèle une offre de placements durables répondant aux meilleures pratiques du marché ;
- Elle se distingue par sa contribution au financement de la transition énergétique dans le canton ;
- Elle s'engage en faveur de la préservation de l'environnement et poursuit ses efforts pour réduire l'empreinte environnementale liée à son fonctionnement ;
- Du point de vue social, elle s'implique fortement dans sa communauté. En tant qu'employeur de référence, elle soutient notamment l'égalité des chances et la diversité.

La BCVs entend également porter une attention particulière à la formation de ses collaborateurs en matière de développement durable durant l'année 2023. Des modules spécifiques seront élaborés et dispensés.

PIERRE-ALAIN GRICHTING

Président du Conseil
d'administration



OLIVER SCHNYDER

Président de
la Direction générale





De gauche à droite :

PIERRE-ALAIN GRICHTING
Président du Conseil d'administration

OLIVER SCHNYDER
Président de la Direction générale

En mouvement pour demain

« La BCVs est un partenaire dynamique et fiable. »

Nous accompagnons avec succès nos clients dans leurs projets et leur quotidien. Ils sont et doivent être le point de départ de toutes nos actions : nous évoluons avec eux et surtout pour eux, en fonction de leurs attentes.

Nous nous réinventons, pour relever les défis d'aujourd'hui et ceux de demain.

Le monde est en mouvement, notre Banque l'est aussi.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

La Banque Cantonale du Valais s'engage pour le développement durable de sa région et est le partenaire privilégié pour tous les aspects financiers.

NOTRE VISION

Nous voulons devenir la Banque des solutions efficaces, innovantes et proches du client – en Valais et en Suisse.

NOTRE MISSION

Par notre savoir-faire et notre proximité, nous accompagnons nos clients durant toutes les étapes de la vie et les aidons à atteindre leurs objectifs financiers.

Nos principes directeurs

La BCVs rassemble le Valais et permet à tout un chacun de contribuer et de profiter d'une économie valaisanne durable et prospère.

La BCVs propose à ses clients des solutions modernes et efficaces.

La BCVs soutient le tissu économique dans son territoire d'activité et permet aux parties prenantes de concrétiser leurs projets.

En tant que partenaire privilégié, la BCVs comprend les besoins des clients et propose des solutions adéquates.

La BCVs reflète la stabilité ainsi que la sécurité et suscite la confiance.

STRATÉGIE 2025 : CADRE NORMATIF



Notre vision

Nous voulons devenir la banque des solutions **efficaces**, **innovantes** et **proches du client** - en Valais et en Suisse.



Notre mission

Par notre savoir-faire et notre proximité, nous accompagnons nos clients durant **toutes les étapes de la vie** et les aidons à atteindre leurs objectifs financiers.

Nos principes directeurs



La BCVs reflète la **stabilité** ainsi que la **sécurité** et suscite la **confiance**.



La BCVs propose à ses clients des solutions **modernes** et **efficaces**.



En tant que **partenaire privilégié**, la BCVs comprend les besoins des clients et propose des solutions adéquates.



La BCVs **soutient le tissu économique** dans son territoire d'activité et permet aux parties prenantes de concrétiser leurs projets.

Nos valeurs



Durabilité



Innovation



Proximité



Compétence



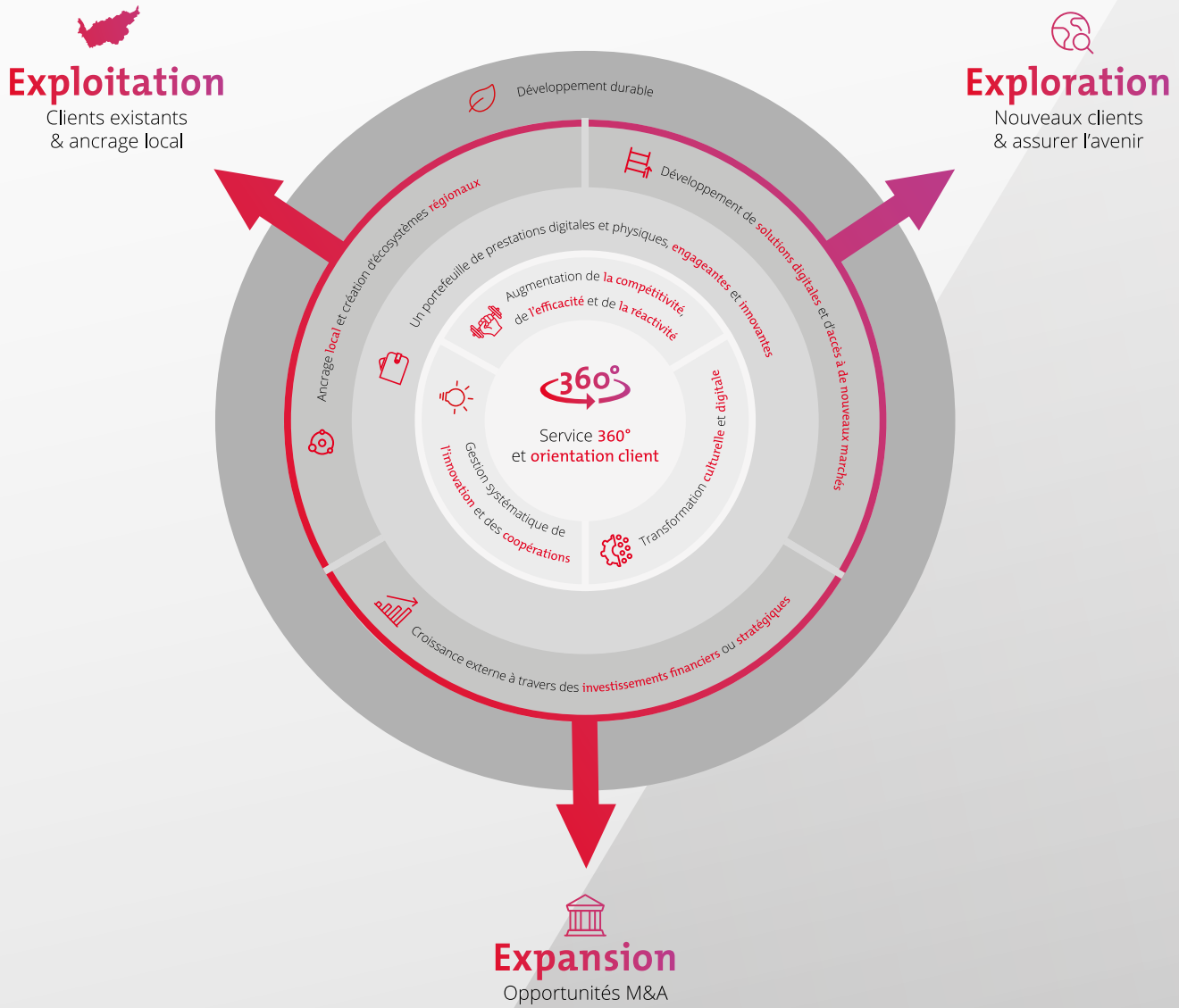
La BCVs rassemble le Valais et permet à tout un chacun de contribuer et de profiter d'une économie Valaisanne **durable** et **prospre**.



Notre raison d'être

La Banque Cantonale du Valais s'engage pour le **développement durable de sa région** et est le partenaire privilégié pour tous les aspects financiers.

AXES STRATÉGIQUES



La Durabilité est au centre de la Responsabilité sociale de l'entreprise. L'analyse en termes de performance assure l'arbitrage nécessaire et l'équilibre entre les trois piliers : Économie, Environnement, Social qui sont les clés d'une bonne gouvernance d'entreprise.

Depuis des années, la BCVs s'engage et met ses compétences au profit du développement durable. Cette orientation est une des quatre valeurs de la stratégie globale de la Banque.

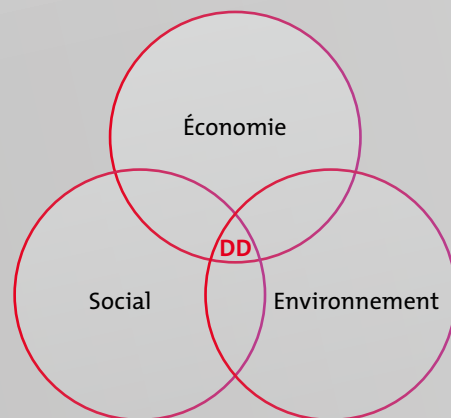


Figure 1: Le Développement Durable (DD) au cœur de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

Engagée en faveur de l'environnement et de la qualité

Banque de proximité, innovante, responsable et respectueuse de son environnement, la BCV est titulaire de labels attestant de sa gestion adéquate de la qualité (ISO 9001), de la maîtrise de son impact environnemental (ISO 14001), de ses efforts pour le diminuer (Swiss Climate CO₂) et de son caractère à la fois performant et citoyen (Valais Excellence). En 2020, elle a cofondé la Fondation Carbon Free Valais dont l'objectif est de valoriser les entreprises soucieuses de leur empreinte écologique au travers de la constitution d'un fonds pour le financement de projets régionaux de réduction d'émission de CO₂. La Banque s'emploie en permanence à conserver ces certifications exigeantes, soumises régulièrement à réévaluation et s'efforce ainsi de créer de la valeur ajoutée pour ses différentes parties prenantes : actionnaires, collaborateurs, clientèle, ainsi que l'économie valaisanne.

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail interne « développement durable » a été créé en 2021, afin d'établir des recommandations à la Direction générale sur les objectifs et approches à adopter pour l'ensemble des sujets liés au développement durable. Il est dirigé par le Chief Sustainability Officer (CSO) et comprend des représentants de chacun des domaines de la Banque qui apportent une réflexion pluridisciplinaire. Différentes initiatives sont en cours de traitement au sein du groupe de travail, notamment une analyse approfondie des produits et des labels ainsi que la mise sur pied d'un plan mobilité pour les collaborateurs de la BCV.

Notre Charte RSE & développement durable

La charte a été élaborée et se base sur les quatre axes suivants :

- Environnement ;
- Employeur ;
- Finance & produits ;
- Ancrage régional.

INTÉGRATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030. Consciente de ses responsabilités, la BCVs a créé les bases nécessaires pour aligner davantage sa gestion du développement durable et son cœur de métier sur les ODD.

PRIORISATION DES ODD

La BCVs adhère aux 17 ODD, qui sont tous d'une importance capitale pour la promotion d'un développement durable. Soucieux de cibler ses activités, le groupe de travail développement durable a classé les ODD par ordre de priorité. Sur la base des principales catégories thématiques de la BCVs (environnement, employeur, finance & produits et ancrage régional), des recherches ont été effectuées afin de déterminer les ODD sur lesquels la Banque avait le plus d'influence au travers de ses activités.

Huit ODD ont été intégrés dans les quatre axes de la Charte RSE & développement durable et seront mesurés à l'aide d'indicateurs de performance afin d'atteindre les engagements de la BCVs fixés d'ici 2030.

OBJECTIFS DE L'ONU PRIORISÉS PAR LA BCVs





Axe I: Environnement

Principes

La BCVs propose des **produits à caractère durable** et en accord avec les principes environnementaux.

Elle favorise les énergies renouvelables et veille à une politique d'investissement durable et responsable. La BCVs **réduit l'impact environnemental** lié à ses activités commerciales. Elle mesure ainsi la consommation de ressources naturelles, calcule les émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes et publie les chiffres correspondants.

La BCVs veut devenir **climatiquement neutre**. Elle souhaite compenser les émissions résiduelles de gaz à effet de serre en soutenant dans la mesure du possible et de façon judicieuse des projets menés dans son espace économique.

La BCVs favorise le dialogue sur le développement durable et informe et encourage les parties prenantes sur des thèmes écologiques.

La Banque veille à la réduction des incidences négatives sur le développement durable. Elle propose des produits et des services qui apportent **une plus-value** à l'économie réelle et à ses clients.

NOTRE CONTRIBUTION AUX ODD



- Nous améliorons notre efficacité énergétique en souscrivant des contrats avec des partenaires pour l'achat d'énergie hydraulique verte.
-



- Nous améliorons l'efficacité énergétique de nos immeubles, en réduisant la consommation des ressources et en utilisant des ressources respectueuses de l'environnement (notamment de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable).
 - Nous réduisons la consommation de papier.
 - Nous diminuons autant que possible les déchets liés aux activités commerciales.
-



- D'ici fin 2023, nous compensons nos émissions résiduelles de gaz à effet de serre afin de devenir climatiquement neutre.
- D'ici 2030, nous réduisons l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre causées par nos activités de 35% par rapport à 2019.

Axe II : Employeur

Principes

La BCVs suit des principes de gouvernance d'entreprise clairs qui garantissent une **gestion responsable et égalitaire**. Ainsi, elle poursuit des objectifs financiers à long terme et dispose d'une solide base de fonds propres.

La BCVs est un important pourvoyeur de places d'apprentissage. En misant sur la **formation continue** de ses collaborateurs, elle assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme.

La BCVs favorise le recrutement de nouvelles compétences, la mobilité interne de ses collaborateurs et l'évolution professionnelle. Elle leur fait bénéficier d'opportunités de carrière stimulante et de conditions de travail attractives.

La BCVs met en œuvre une **politique salariale raisonnable**. Elle verse pour un même travail le même salaire, indépendamment du genre. Tous les collaborateurs doivent travailler dans l'intérêt des clients et de la Banque à long terme.

La BCVs **promeut la santé** de ses collaborateurs. Elle prend des mesures préventives et s'engage en vue de prévenir les maladies et les accidents dus au travail. L'accessibilité et l'aménagement des locaux sont également pris en compte afin d'assurer le confort des collaborateurs en situation de handicap.

NOTRE CONTRIBUTION AUX ODD



- Nous réduisons le nombre de jours d'absence de nos collaborateurs pour cause de maladie ou d'accident de 10% d'ici 2025, par rapport à 2021.
- Nous favorisons l'amélioration de l'ergonomie des places de travail par la mise à disposition d'équipements adaptés tels que des bureaux réglables en hauteur et des doubles écrans.
- Nous favorisons et soutenons la mobilité douce de nos collaborateurs par la mise à leur disposition d'un programme de subventionnement lié à l'achat d'abonnement de transports publics et de véhicules électriques (voiture, vélo).



- Nous encourageons nos collaborateurs à suivre des formations continues et assurons leur employabilité en établissant régulièrement avec eux un plan de développement.
- Nous favorisons la formation de l'ensemble de nos collaborateurs par une offre complète et adaptée.
- Nous donnons la possibilité aux jeunes de suivre une formation supérieure financée par l'employeur.



- Nous mettons au concours les postes à pourvoir autant à l'interne qu'à l'externe - fonctions dirigeantes comprises - en indiquant une fourchette pour le taux d'occupation.
- Nous augmentons la proportion de femmes parmi les cadres et la portons à 30% d'ici 2025.
- Nous versons pour un même travail le même salaire et faisons vérifier le respect de l'équité salariale par un institut externe (certificat « Fair-ON-Pay+ »).



- Nous proposons des modèles de travail modernes et attractifs (télétravail, flexibilité du taux d'occupation et mobilité du travail).

Axe III :

Finance et produits

Principes

La BCVs veille à la **réduction des incidences négatives** sur le développement durable. Elle propose des produits et des services qui apportent une plus-value à l'économie réelle et à ses clients.

La BCVs exige le respect de certains principes éthiques et écologiques dans le cadre de l'octroi de crédits. Elle apporte un **soutien ciblé à des projets écologiques et énergétiques innovants** qui contribuent à la protection de l'environnement.

La BCVs veille à une gestion **responsable** des produits d'investissement. Elle développe progressivement les critères applicables en la matière et les rend transparents.

La BCVs mise sur des relations financières de partenariat durables avec sa clientèle. Elle prévient les conflits d'intérêts dans les activités de conseil en accordant des incitations financières avec retenue et de manière raisonnable. Elle propose des **produits transparents et compréhensibles**, présentés dans un langage clair.

La BCVs étend périodiquement la gamme de ses produits à caractère durable.



NOTRE CONTRIBUTION AUX ODD

- Nous identifions les principaux impacts écologiques et sociaux de nos portefeuilles et de nos prestations et définissons des indicateurs de pilotage, lorsque cela se révèle pertinent et possible.
- Nous considérons le développement durable comme une composante essentielle du dialogue avec nos clients.
- Nous étoffons notre offre de placement à caractère durable et évitons de financer des opérations contraires aux objectifs de durabilité.



- Nous veillons à ce que nos produits en matière de financement répondent à la demande du tissu économique local, notamment par le maintien des emplois existants mais également à la création, au développement et à la croissance de nouvelles d'entreprises.



- Nous avons à cœur de sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent.

Axe IV : Ancrage régional

Principes

La BCVs contribue au renforcement et au développement de l'**économie régionale** ainsi qu'au maintien de postes de travail et d'apprentissage. La Banque des solutions efficaces, innovantes et proches du client en Valais et en Suisse accompagne et soutient ses clients à chaque étape de leur vie et les aide à atteindre leurs objectifs financiers grâce à des produits performants, un réseau physique de proximité et des moyens digitaux en adéquation avec leurs besoins.

Elle soutient des sociétés, des associations et d'autres institutions dans un esprit de partenariat. Elle s'engage en faveur des entreprises locales et préserve ainsi les emplois dans la région. La BCVs fait si possible appel à des fournisseurs se trouvant dans **son propre rayon d'activité** et soutient ainsi les petites et moyennes entreprises.

Elle prend en considération les **aspects du développement durable** lorsqu'elle achète des produits ou confie un mandat à un fournisseur.

Elle encourage les parties prenantes à suivre des **formations** dans le domaine du développement durable.



NOTRE CONTRIBUTION AUX ODD

- Nous confions la plus grande partie de nos mandats à des fournisseurs opérant dans notre rayon d'activité.
- Nous nous engageons dans les domaines sociaux, sportifs et culturels. Nous soutenons des sociétés, des associations et des manifestations dans un esprit de partenariat.
- Nous encourageons nos collaborateurs à s'engager personnellement pour le bien commun.



- Nous adaptons notre réseau bancaire et mettons à disposition de notre clientèle des offres digitales adaptées permettant d'accéder à un maximum de services à distance.



- Nous finançons avec la Fondation du 100^e de la BCVs des projets, des initiatives et des institutions à caractère social, d'utilité publique et aux effets durables.

La BCVs s'engage face aux défis de demain, à agir ensemble aujourd'hui.

Pour de plus amples informations sur nos engagements
de développement et de qualité
bcvs.ch/environnement-et-qualite

Adresse de contact

Responsabilité sociétale d'entreprise
& développement durable

Philippe Métrailler

Responsable Développement durable

Courriel: developpement.durable@bcvs.ch
Téléphone: +41 (58) 324 65 00





Banque Cantonale du Valais
Place des Cèdres 8, 1950 Sion

bcvs.ch

© BCVS
Reproduction des textes autorisée avec mention de la source.
Le présent rapport est publié en français et en allemand.
La version française fait foi.

Avril 2023